



Chers amis,

Avant tout, Merci ! Merci pour le soutien que vous continuez à nous apporter dans ces temps difficiles. En effet, la crise sanitaire que nous traversons et la crise économique qui s'annonce rendent l'avenir très incertain, pour nous tous, pour notre association, mais plus encore pour les familles que nous accompagnons.

Le confinement a rendu leur vie plus difficile, psychologiquement, matériellement, socialement et pour certains professionnellement. Heureusement, comme toujours dans les moments de crise, de *Formidables Roannais* (et même bien au-delà du Roannais !) se mobilisent pour leur venir en aide.

Sur le plan financier, anticipant des difficultés, nous avons fait appel à votre générosité au printemps dernier, en plein confinement. Vous avez répondu présents et vos dons nous permettent de terminer l'année plus sereinement.

D'année en année, *Accueil Solidaire en Roannais* grandit ! Le CA est passé de 12 à 15 membres, dont 2 membres "associés", non élus, cooptés après l'AG de l'an dernier. Craignant d'être dépassés par l'ampleur de notre tâche, nous avons aussi décidé de nous organiser en commissions, pour mieux partager le travail et être plus efficaces. **Les commissions sont ouvertes à tous, rejoignez-nous !**

La priorité d'ASR reste toujours l'hébergement de ceux qui n'ont pas droit à un toit. Nous n'avons malheureusement compté aucune nouvelle régularisation cette année parmi les familles que nous hébergeons, nous avons donc peu de perspectives de départs, et les demandes d'accueil sont permanentes.

Dans les pages qui suivent, chaque commission présentera ses missions, ses réalisations et ses projets. La place manque pour être exhaustif, aussi nous vous invitons à trouver prochainement des informations plus complètes sur notre site internet www.accueilsolidaireenroannais.fr.

Le Conseil d'Administration

Assemblée Générale

En raison du confinement, nous sommes dans l'impossibilité de tenir notre Assemblée Générale, prévue le 5 décembre 2020, dans des conditions satisfaisantes. Dès que la situation sanitaire le permettra, une Assemblée Générale pourra être à nouveau envisagée.

À la place de l'Assemblée Générale, nous proposons la solution suivante :

- Ce document : *rapport d'activité et rapport financier*. C'est le résumé d'informations plus complètes que vous pourrez trouver sur notre site internet www.accueilsolidaireenroannais.fr. Des réponses seront apportées, par écrit et lors d'une visioconférence, à toutes les questions et observations que vous pourriez formuler.
- une réunion plénière en visioconférence se tiendra le **12 décembre à 10h00**, sans vote possible. Elle sera l'occasion de présenter le bilan de l'année, les projets pour 2021 et d'échanger avec vous. Le lien d'accès à la visioconférence sera accessible sur notre site internet www.accueilsolidaireenroannais.fr.
- Les membres élus du CA qui le souhaitent seront maintenus dans leur fonction jusqu'à une prochaine AG, les démissions éventuelles seront possibles.
- si des personnes souhaitent rejoindre le CA, elles peuvent faire acte de candidature et être acceptées en tant que membres associés, dans l'attente d'une élection et après validation de leur candidature par le CA. Ces membres associés pourront participer aux réunions et aux délibérations du CA mais n'auront pas le droit de vote (pour info, en 6 ans, toutes les décisions du CA ont été prises par consensus, sauf une qui a nécessité un recours au vote). Les candidatures doivent être transmises au CA.
- si vous souhaitez participer à une commission, faites-nous en la demande, vous êtes les bienvenus !

Les commissions

Elles ont été créées au printemps 2020, elles sont au nombre de cinq :

- familles,
 - relations avec les parrains, partenariats, recherche de financements,
 - logement,
 - communication, organisation d'évènements,
 - administration.
-

Commission familles

La commission famille a pour objectif le suivi des familles, en lien avec les référents.

Impact de l'épidémie sur la vie des familles

La crise sanitaire et le confinement ont fortement impacté la vie des familles. Leurs relations sociales, déjà limitées, se sont encore réduites ; certains ne sortent plus, par peur des contrôles de police ; la plupart de ceux qui travaillaient ont perdu leur emploi, parfois définitivement, sans pouvoir bénéficier du chômage, même partiel ; malgré le travail remarquable des bénévoles des Restos du Cœur, de la Croix Rouge et d'autres associations, la nourriture est parfois près de manquer...

Des citoyens, associations, collectifs, ... se mobilisent pour venir en aide aux plus fragiles, quelle que soit leur origine, quelle que soit leur situation au regard de la loi. Des membres d'ASR se sont impliqués dans ces différentes actions et le local de La Renaissance a été et sera encore prochainement mis à disposition de collectifs et d'associations pour permettre la distribution de nourriture.

Situation de l'accueil

ASR loge actuellement 26 familles plus deux familles que nous soutenons régulièrement et qui sont en attente de logement. Cela représente près de 120 personnes. En 2020, ASR a accueilli 4 nouvelles familles plus une personne isolée qui était auparavant prise en charge par un membre de l'association.

Deux familles ayant obtenu leur régularisation en 2019 ont déposé une demande de logement social et devraient prochainement nous quitter.

Activités de la commission

Nous nous réunissons régulièrement pour faire le point sur la situation particulière de chaque famille et envisager les actions à entreprendre.

Nous participons aux réunions entre associations (Secours Catholique, Phare en Roannais, Toits de Notre Dame, CCFD Terre Solidaire, LDH, ...) organisées à la Boutique Santé, qui permettent en particulier d'évaluer les besoins d'hébergement des familles.

Nous avons distribué à 30 familles, hébergées ou proches d'ASR, 3000 euros de chèques-services offerts par la Fondation Abbé Pierre.

Projets en cours

Au-delà de la priorité donnée à l'hébergement, nous avons décidé de nous impliquer dans les démarches d'intégration des familles. L'hébergement ne peut plus être une fin en soi s'il ne s'accompagne pas de perspectives à plus long terme, pour les familles qui ont besoin de se construire un avenir en France et pour ASR qui ne peut pas se satisfaire de ces situations aberrantes. De plus, l'absence de régularisations bloque les nouveaux accueils.

De notre point de vue, après avoir échangé avec des juristes et les services de l'État, apparaissent en première place des critères d'intégration la maîtrise du Français et la construction d'un projet de vie en France, intégrant l'accès à l'emploi. Les adultes doivent démontrer qu'ils pourront subvenir aux besoins de leur famille sans être à la charge de la société.

Nous avons donc décidé de les aider, en lien avec les associations qui les accompagnent déjà dans ce domaine, à constituer un dossier de régularisation solide. Pour cela, nous avons besoin de connaître leur formation, leurs compétences et expériences professionnelles, dans leur pays d'origine et en France, rémunérée ou bénévole, et de les amener à se projeter au-delà de la régularisation. En un mot, ils ne peuvent pas être seulement dans l'attente passive de leurs papiers en disant "*on verra bien après*".

Et enfin, pour 2021, la commission famille souhaite reprendre des rencontres régulières avec les référents afin de partager nos expériences et de nous soutenir mutuellement, dans l'intérêt des familles.

Commission relations avec les parrains, partenariats, recherche de financements

La commission parrainages, partenariats, finances s'est donné 2 objectifs

- en direction des parrains et donateurs existants : faire un état des lieux sur les parrains actuels, fidéliser les parrains et donateurs, rechercher de nouveaux parrainages.
- en direction de partenaires externes pour se faire connaître et obtenir des financements éventuels.

Constats

- au fil du temps, certains parrains cessent leur contribution financière,
- nous constatons un défaut d'informations sur nos actions,
- il est nécessaire de renforcer la situation financière d'ASR, parfois très précaire.

Nous avons donc mis en place plusieurs actions

- nous avons rencontré les nouveaux élus de certaines communes qui nous soutiennent ou sur lesquelles des familles sont hébergées (Mably, Roanne, Riorges, Commelle-Vernay, Ambierle, le Coteau)
- plusieurs rencontres ont eu lieu avec la Fondation Abbé Pierre et un soutien financier est envisageable
- nous avons pris contact avec le comité d'amis Emmaüs Roanne
- nous avons créé une plaquette de présentation de l'association, destinée à faire connaître le plus largement possible l'action d'ASR à la population du Roannais
- en mars, anticipant des difficultés financières, nous vous avons lancé un appel. Votre générosité a dépassé toutes nos espérances
- la lettre de remerciements que nous vous avons adressée a pris la forme du premier numéro d'un bulletin d'information qui paraîtra environ 3 fois par an (le numéro 2 est sorti en novembre)

Commission logement

Comme chaque année nous avons dû procéder à quelques interventions dans certains logements suite à des pannes diverses notamment en matières sanitaires et électriques.

En Juillet 2020 nous avons travaillé à la réfection d'un logement dans la résidence Edgar Quinet à Roanne, après le départ d'une famille et pour permettre l'accueil d'une nouvelle famille.

Certains des logements que nous louons sont chers et beaucoup sont des gouffres énergétiques. Nous conduisons donc une réflexion sur la façon d'obtenir une meilleure maîtrise des coûts et de la qualité des logements, en nous engageant avec des propriétaires "militants" et en envisageant l'accès au foncier

Au cours de cette année, nous avons visité plusieurs locaux à réhabiliter qui nous ont été proposés pour loger des familles : un ancien magasin en ville, un grand logement sur la Côte Roannaise.

Nous avons également engagé un projet concernant le bâtiment la Renaissance : transformation d'un bâtiment de 8 petites chambres et 7 garages en appartements, réhabilitation du logement du bâtiment principal, utilisation de la grande salle du bas.

Ces projets impliquent beaucoup d'acteurs, supposent un travail important de réflexion et de propositions concrètes, et nécessitent la recherche de financements. Pour nous accompagner, nous avons rencontré et engagé des discussions avec la Fondation Abbé Pierre, à Lyon, et Solifap, société de financement solidaire de la Fondation Abbé Pierre. Nous avons été très bien accueillis et l'engagement d'ASR a été pris très au sérieux.

Ces deux intervenants majeurs dans le domaine du logement, peuvent nous conseiller et nous accompagner en raison de leur savoir-faire, de leur expertise et des soutiens financiers possibles.

Des architectes membres de l'association nous accompagnent dans la phase d'étude de ces projets.

Commission administration

Nous assurons les tâches administratives et comptables (en 2020, 2775 écritures comptables, 1500 à 2000 messages électroniques et plus de 1000 appels téléphoniques, ...)

Appel à volontaires : nous recherchons des bénévoles avec compétences bureautiques pour un soutien en secrétariat et en comptabilité !

Commission communication et organisation d'évènements

Communication

La commission réfléchit aux actions de communication et collabore avec les autres commissions. Nous avons notamment travaillé sur :

- la plaquette de présentation de l'association (flyer),
- les bulletins d'infos,
- l'article paru sur le bulletin municipal de Mably,
- le site internet, la page facebook,
- les calendriers et les cartes postales en vente cette fin d'année
- ...

Organisation d'évènements

- malgré le contexte sanitaire, deux soirées concerts ont pu être organisées à La Distillerie à Ambierle
- à cause du même contexte sanitaire, nous avons dû annuler le concert de Martine Reyners et Marie-Catherine Chanel, prévu en novembre et à l'occasion duquel Shorena, notre pianiste du chœur éphémère, devait se produire en soliste.
- un projet d'exposition des œuvres des artistes d'ASR a également été annulé

Nous envisageons le report à 2021 des événements annulés en 2020.

Bilan financier au 30 septembre 2020

Résultat de l'exercice 2019-2020 (en gris, rappels 2018-2019)

recettes		dépenses	
parrainages	104 320,00 € 74 667,00 €	loyers	90 842,00 € 70 118,00 €
dons	49 513,00 € 23 202,00 €	charges logements (électricité, gaz, eau, ...)	39 725,00 € 33 425,00 €
adhésions	530,00 € 400,00 €	assurances (association et logements)	2 038,00 € 1 993,00 €
divers	2 463,00 € 957,00 €	travaux	2 272,00 € 1 576,00 €
		divers	5 294,00 € 2 724,00 €
total	156 826,00 € 99 226,00 €		140 171,00 € 109 836,00 €
évolution 2020 / 2019	+ 58,05 %		+ 27,62 %
résultat d'exploitation (bénéfice)	16 655,00 €		
rappel 2019, perte	- 10 610,00 €		

Après une perte de 10 610 euros l'an passé, la situation financière d'ASR s'est améliorée puisque nous constatons cette année un résultat positif de 16 655,00 euros. Il va s'ajouter à nos réserves (ou fonds propres) de 2019, qui étaient de 4 947,00 euros et les porter à **21 602,00** euros. Ce montant peut paraître "confortable" mais représente en fait moins de 2 mois de fonctionnement de l'association et n'oublions pas que nous avons eu une perte de plus de 10 000 € l'an dernier. Nos recettes étant en outre très saisonnières, nous traversons des périodes plus difficiles en cours d'année. Les réserves permettent d'aborder l'année qui vient plus sereinement. Nous considérons que pour assurer la bonne santé financière de l'association, les réserves devraient représenter 1/3 de nos dépenses annuelles, soit environ 45 000 euros pour cette année. C'est un objectif pour les prochaines années.

Pour compléter cette analyse, il convient de constater que le résultat de 16 655,00 euros provient pour l'essentiel de l'appel que nous vous avons adressé au printemps et qui a rapporté plus de 13 000 euros ! Sans cela, notre propos serait beaucoup moins optimiste.

Vous trouverez prochainement un rapport financier complet avec les analyses détaillées sur notre site internet www.accueilsolidairenoannais.fr